



Public Inquiry Into Foreign Interference
in Federal Electoral Processes and
Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère
dans les processus électoraux et les
institutions démocratiques fédéraux

IN THE MATTER OF THE FOREIGN INTERFERENCE COMMISSION

AFFIDAVIT OF KAVEH SHAHROOZ


I, Kaveh Shahrooz, of the City of Toronto, in the Province of Ontario, AFFIRM:

1. On July 29, 2024, I was interviewed by Counsel for the Public Inquiry into Foreign Interference in Federal Electoral Processes and Democratic Institutions (“Commission Counsel”).
2. Following that interview, Commission Counsel prepared a summary of my evidence.
3. I have reviewed a summary of my evidence, a copy of which is attached as **Exhibit “A”** to this affidavit (the “Witness Summary”).
4. I do not wish to make any changes, additions, or deletions to the Witness Summary. I adopt the contents of the Witness Summary as true and accurate.
5. I adopt the contents of Exhibit A as part of my evidence before the Commission.

AFFIRMED before me remotely in
accordance with O.Reg. 431/20, in the City of
Ottawa, in the Province of Ontario, from the
City of Toronto, in the province of Ontario,
this 13th day of September, 2024



A Commissioner, etc.



Kaveh Shahrooz

This is **Exhibit "A"** to the affidavit of
Kaveh Shahrooz, affirmed before
me this 13th day of September, 2024

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Kaveh Shahrooz', written above a horizontal line.



Interview Summary: Kaveh Shahrooz

Kaveh Shahrooz was interviewed by Commission counsel on July 29, 2024.

Notes to reader

- Commission Counsel have provided explanatory notes in square brackets to assist the reader.

1. Background

- [1] Kaveh Shahrooz is an Iranian-Canadian lawyer who is an outspoken critic of the current Iranian government. He ran in nomination contests to become a federal candidate in 2014 and in 2024.
- [2] Mr. Shahrooz was born in Iran in 1980. Around this time, several relatives of Mr. Shahrooz were imprisoned by the government of Iran as part of widespread crack down on perceived opponents of the regime. In 1988, his uncle was executed as part of a series of mass executions of political prisoners. Mr. Shahrooz's family moved to Canada in 1990.
- [3] The last time Mr. Shahrooz visited Iran was in 2000. At present times, neither he nor his family members in Canada feel safe returning to visit Iran.
- [4] Mr. Shahrooz received an undergraduate degree in political science and philosophy from the University of Toronto, and a law degree from Harvard. He has worked primarily as a lawyer. He has also been a Senior Policy Advisor at Global Affairs Canada, where he worked on human rights issues. He is a senior fellow with the MacDonald-Laurier Institute.

2. Activism Related to Iran

- [5] Mr. Shahrooz indicated that ever since he was a law student, he has been involved in human rights and democratic issues related to Iran. He identifies himself as an outspoken public critic of the Iranian regime.
- [6] Mr. Shahrooz's activism has taken a number of forms, including:
- a. Public writing in various forums on human rights issues and Iran;
 - b. Participation at conferences, including speaking engagements;
 - c. Frequent appearances on television broadcasts;
 - d. Organizing protests and other public events; and
 - e. Lobbying parliamentarians and public officials.
- [7] Mr. Shahrooz helped establish the Iran Justice Collective. This is a Canadian organization that focuses on planning, coordinating and assisting advocacy efforts outside Iran that assist and amplify the voices and demands of Iranian prisoners of conscience, victims or the Iranian regime's human rights violations and their families, refugees and dissidents. Mr. Shahrooz has also provided legal advice and support to the Association of Families of Flight PS752 Victims.
- [8] Mr. Shahrooz's activism has made him a known figure in the Iranian-Canadian community, and in the western public more generally. He has also been the subject of reporting by Iranian state media, where he has been described as a "stooge" of western imperialism and Zionism.
- [9] Mr. Shahrooz stated that he has always experienced a baseline of harassment due to his advocacy work. This has included receiving threatening messages, defamatory and untrue messages about him on social media, and attempts to break into his digital accounts, including by actors identified by Google as state-backed.

3. The Iranian Diaspora in Canada

- [10] Mr. Shahrooz described the Iranian diaspora in Canada as large and growing. It is relatively well educated and economically successful.
- [11] Mr. Shahrooz explained that there have been several waves of immigration from Iran to Canada. The general political alignment of these waves are different. Earlier waves of immigration were comprised of a large number of people fleeing political persecution by the Government of Iran. Members of this group tend to be opposed to the Iranian regime and prioritize regime change and democratization.
- [12] Subsequent waves of immigration included a substantial number of people who immigrated to Canada based on economic criteria. These individuals often flourished under the Iranian regime and were accordingly more supportive of it. These individuals often prioritize normalizing relations with Iran and developing closer economic ties.
- [13] Mr. Shahrooz believes that the Iranian diaspora in Canada is the subject of interest by the Government of Iran due to its size, and the fact that a significant portion of it is both hostile towards the regime and outspoken in its views. More recent immigration from Iran includes individuals with close ties to the Iranian Regime, who the Regime wants to protect.

4. Foreign Interference Tactics by the Iranian Regime

- [14] Mr. Shahrooz described his understanding of Iranian foreign interference tactics used in Canada and its general impacts on the community.

4.1 Foreign Interference Activities

- [15] He indicated that there was a general fear within activist and dissident communities that Iran could engage in direct violence against them, even when they are abroad. This fear is informed by events in the 1980s and 1990s where there were coordinated assassination and kidnapping campaigns against dissidents living abroad, as well as recent successful kidnapping of dissidents and failed plots of such kidnappings.

- [16] The Iranian government also implicitly or explicitly threatens diaspora members' family members who continue to live in Iran. Mr. Shahrooz described one incident that followed his appearance on Voice of America's Persian language service. A family member living in Iran contacted him to say that a government security official had visited him in his home shortly after the broadcast and questioned him about his relationship with Mr. Shahrooz.
- [17] Mr. Shahrooz also described fear within the Iranian community about participating in political demonstrations or protests. He described how protestors photos can be taken and posted on social media, which is monitored by the Iranian government. This can lead to them being identified as dissidents and being subsequently targeted, including arrest should they subsequently visit Iran.
- [18] Mr. Shahrooz also indicated that the Iranian government has taken steps to infiltrate and take control over domestic Canadian organizations. They use these proxies to attempt to influence domestic Canadian politics, for example, by normalizing the Iranian regime in the eyes of the Canadian public.
- [19] Mr. Shahrooz also discussed online harassment and targeting by the Iranian government through what is commonly known as its "cyber army". This can involve the use of government controlled social media accounts or bots to slander individual activists and dissidents in the eyes of the broader Iranian community. The cyber army also is used to amplify pro-regime messages.
- [20] One way that the Iranian government attacks the credibility of dissidents – frequently using social media – is to falsely associate them with an organization called the Mojahedin-e-Khalq or "MEK".

4.2 The Mojahedin-e-Khalq (MEK)

- [21] Mr. Shahrooz described the Mojahedin-e-Khalq ("**MEK**") as a controversial organization within the Iranian community. It originated in the 1960's as an armed Islamic-Marxist movement that was opposed to the Shah. Following the 1979 revolution, it became the target of repression by the Iranian government. Members of the MEK relocated to Iraq and, in cooperation with the Iraqi government, fought against Iranian government during

the Iran-Iraq war. As a result of this, the MEK is widely viewed as a traitor within the Iranian community. Over time, the MEK has evolved into what Mr. Shahrooz describes as a cult-like entity, which has further damaged its reputation within Iranian society.

[22] Mr. Shahrooz explained that the MEK plays a role within the Iranian community that is difficult to understand for outsiders. It is deeply unpopular with both supporters and opponents of the Iranian regime. Mr. Shahrooz explained that the Iranian regime discredits its opponents by alleging that they are associated with the MEK. This can be successful, notwithstanding the fact that the MEK is also opposed to the Iranian government, because of the deep unpopularity of the MEK in mainstream Iranian society.

4.3 Impact of Foreign Interference

[23] Mr. Shahrooz described what he viewed to be impacts of foreign interference. They included making individuals fearful of criticizing foreign governments, as well as hesitancy in engaging in the Canadian political process (both in terms of running for office as well as being a supporter of a particular political campaign).

[24] Mr. Shahrooz commented that it can be difficult for outsiders to see foreign interference when it occurs or how it impacts community members. This is because it can often take a nuanced understanding of the politics, culture and language of a diaspora community to be able to properly contextualize activities and recognize them as foreign interference. Without this understanding, outsiders may also fail to appreciate the impacts of foreign interference on individuals.

5. Experience in Nomination Campaigns

[25] The federal riding of Richmond Hill is located in the Greater Toronto Area of Ontario. It has a large Iranian Canadian population, as well as a large Chinese Canadian population. Mr. Shahrooz believes that the large Iranian population makes the riding vulnerable to Iranian foreign interference.

[26] Mr. Shahrooz has sought a party nomination to contest the Richmond Hill riding at the federal level on two occasions. In 2014 he sought the Liberal Party nomination and was unsuccessful. In 2024 he sought the Conservative Party nomination. He withdrew shortly after entering.

5.1 2014 Liberal Party Nomination Contest

[27] Mr. Shahrooz had always been interested in politics. He cared about political issues, particularly foreign affairs. In 2014, he sensed that there was an opportunity to get involved personally. He had a sense that the public wanted to see change, and that some of what he was hearing from the Liberal Party said appealed to him.

[28] He described the reaction of the Iranian community to his candidacy as largely positive. However, he noted that there were rumours that he was associated with the MEK spreading within the Iranian diaspora community. This was not on social media, but rather on private communication groups, like informal email groups.

[29] Mr. Shahrooz explained that he has previously been accused of being associated with the MEK. This is because his uncle, who was executed in 1988, was in fact connected to the MEK. Because of this family connection, there had been allegations over the years that he was also MEK. However, when he launched his nomination campaign, he noted a notable increase in this narrative spreading within the community.

[30] Mr. Shahrooz noted that, in 2014, the language of “foreign interference” was not widely used, and he did not think about his experiences at the time in those terms. However, in retrospect, he recalls events that could have been related to foreign interference by Iran.

[31] In particular, he recalls that, on the date of the nomination meeting, his opponent – who was also a member of the Iranian Canadian diaspora and is regarded as more sympathetic to the Iranian regime – bussed in significant numbers of community members to the contest. He described them as appearing not to know why they were being brought into the contest, and being told on arrival that they were there to vote for his opponent. He noted that there was essentially no checking of the eligibility for the individuals on the buses to vote.

[32] Mr. Shahrooz made reference to the Commission’s description of the 2019 nomination contest in the Don Valley North riding. [This topic was discussed in Section 6.2 of the Commission’s *Initial Report*.] He indicated that the description of bussing in Don Valley North resonated with his experiences in Richmond Hill in 2014. Mr. Shahrooz indicated, however, that it is challenging to distinguish between foreign interference and the “ordinary dirtiness” of party politics.

5.2 2014-2024 Political Activism

[33] In between his unsuccessful 2014 nomination campaign and launching his 2024 nomination bid, Mr. Shahrooz described himself as becoming even more outspoken in his criticism of the Iranian government. Much of his most public anti-regime advocacy took place during this period, and as a result, his public profile as an Iranian advocate also grew.

[34] During this period, Mr. Shahrooz also began to write on the topic of foreign interference. Mr. Shahrooz described he first became aware of the threat that foreign states could seek to influence Canadian elections during his participation in the Liberal nomination contest in 2014. From that point on, he continued to pay attention to similar issues, including in nomination and general election races throughout the country. For example, he recalled public reporting on a local religious leader in Canada who was alleged to be connected to the Iranian Regime.

[35] Mr. Shahrooz also described having various conversations within the Iranian community, such as relating to a local institution believed to be a front of the Iranian Regime, and with people involved in politics (including specifically on the nature of nomination contests).

[36] His experience and observations in this area led him to publish two articles relating to foreign interference: (1) an article titled “Foreign influence from Iran in Canada is a real concern” in the Toronto Sun in February 2019;¹ and (2) an article titled “Canada needs

¹ COM0000487.

to fix its democratic blind spot: nomination contests” through the McDonald-Laurier Institute in November 2019.²

5.3 2024 Conservative Party Nomination Contest

- [37] In 2023, Mr. Shahrooz was approached by high ranking officials within the Conservative Party of Canada (“**CPC**”) who encouraged him to run for the CPC nomination in Richmond Hill. Mr. Shahrooz was reluctant to run. One of the reasons was his belief that Richmond Hill would be the target of foreign interference by Iran, and that if ran there, he would be a target. He suggested other ridings where he could run, but the CPC leadership was not interested in those options.
- [38] Mr. Shahrooz believed that Richmond Hill could be a target of foreign interference given its sizable Iranian and Chinese diaspora communities, as well as his prior experience as an Iranian rights activist.
- [39] Mr. Shahrooz had further discussions with other senior CPC officials in January 2024, who continued to urge him to seek the CPC nomination. He was told that Richmond Hill was a winnable riding for the CPC, and that all he needed to do to win the nomination was to knock on doors and sign-up members.
- [40] Mr. Shahrooz ultimately decided to seek the CPC nomination. He took basic steps to protect himself against foreign interference threats: He limited access to his campaign’s computer system in case there were hacking attempts, and he worked on a communications plan in case there were renewed allegations that he was associated with the MEK.
- [41] The CPC did not provide information or guidance to Mr. Shahrooz about how to protect against foreign interference threats.
- [42] Mr. Shahrooz explained that he raised concerns with the CPC of the potential of foreign interference in the Richmond Hill nomination contests on several occasions. He described that the party acknowledged the threat but did not engage further.

² COM0000483.

[43] Even before Mr. Shahrooz officially announced his intention to seek the CPC nomination, his intentions became known within the Iranian Canadian community. When this occurred in late January or early February 2024, Mr. Shahrooz noted a dramatic increase in online activity that was critical of him.

[44] Mr. Shahrooz was asked why he believed that the online attacks against him were foreign interference, as opposed to ordinary political discourse. He explained that his team examined the social media accounts that were used to attack him and that they were highly suspicious. Most of the attacks against him were from accounts that purported to be hardline regime critics. Mr. Shahrooz explained that if he were attacked by pro-regime accounts, this would have actually helped him by bolstering his anti-regime credentials. However, when the anti-regime accounts were researched by his campaign team, they discovered that most of them were previously used to spread pro-regime talking point. Mr. Shahrooz believed that these accounts had been intentionally re-purposed to be used to discredit regime critics such as him in the eyes of the wider Iranian diaspora.

[45] The specific attacks against Mr. Shahrooz also did not align with the purported identity of the posters. Mr. Shahrooz noted that one of the attacks against him from these accounts was that he unfairly defamed certain members of the Iranian community. Mr. Shahrooz explained that this was a reference to statements that he had made about members of the “Iran lobby”. The Iran lobby is how Mr. Shahrooz refers to a loose group of individuals and organizations that work to normalize the Iranian regime in the eyes of Canadians by white washing its crimes.

[46] Mr. Shahrooz explained that it would not make sense for allegedly anti-regime activists to criticize Mr. Shahrooz for defaming the Iran lobby, as any anti-regime activists would have shared the same negative view of the Iran lobby. Mr. Shahrooz indicated that it would only make sense for a pro-regime actor to criticize him for his own comments about the Iran lobby.

[47] Several of the accounts repeated the allegations that Mr. Shahrooz was affiliated with the MEK. In addition to referencing his uncle, the accounts also stated that a different, more distant relative of Mr. Shahrooz was a member of the MEK. While this was true,

Mr. Shahrooz noted that his connection to that relative was not a matter of public knowledge. He had never spoken publicly about the relative, who had a different family name. Several online accounts posted photos of this relative. Mr. Shahrooz would have expected individual to be aware of his relationship to his uncle, but not the other relative. Mr. Shahrooz believes that only someone with links to the Iranian government or security services would have that information.

[48] Mr. Shahrooz was shown a X post (formerly Twitter)³ which he identified as an example of the online attacks that he was facing. He described that this X post, which was published on January 24, 2024, contains allegations that he is connected to the MEK. Specifically, the text of the post alleges that Mr. Shahrooz received funding for his campaign from the MEK, that he was holding himself out to be a lawyer when he was not licensed and that he sued his critics to silence them.

[49] The post also contained several photos and screenshots at various events and speaking engagements. For example, there are multiple pictures of Irwin Cotler and Justin Trudeau, including ones with Mr. Shahrooz. He described that the allegation in the post is that Mr. Cotler advocated for the removal of the MEK from the Canadian terrorist entities list, and that since Mr. Shahrooz and Mr. Cotler know each other, Mr. Shahrooz was involved in this. Mr. Shahrooz described that this was categorically false, especially as Mr. Cotler was no longer an elected official when the MEK was removed from the terrorist entities list.

[50] In another photo attached to the same January 24 X post, someone had found an old photograph of Mr. Shahrooz in the Parliamentary press gallery during an event commemorating the 1988 killings in Iran. One of the other persons in the photo had a husband who in turn had relatives that were associated with the MEK. The poster used this fact to link Mr. Shahrooz to the MEK. Mr. Shahrooz indicated that it would take a high degree of time and energy to dig up a connection like this, and that he did not expect that an ordinary domestic critic of him to do so.

³ COM0000488.

- [51] Other pictures attached to the post include screenshots of Mr. Shahrooz's membership and participation in various advocacy organizations, as well as miscellaneous social media posts he has published relating to minority rights (e.g., LGBTQ, International Women's Day, Eid-al-Fitr celebrations).
- [52] Mr. Shahrooz expressed his view that the attacks against him online were being amplified at an unnatural rate. He noted that on two occasions during the contest, within a two-week period, his name was trending on X. He indicated that there was no conceivable way that he would become the focus of sufficient "organic" interest to make him trend on X. Being a contestant in a party nomination contest would not attract the necessary degree of attention without some form of manipulation.
- [53] Mr. Shahrooz noted that there were also online comments that he interpreted as threats against him. For example, one social media post indicated that he was holding meetings at a specific Tim Horton's, coupled with threatening statements. Mr. Shahrooz indicated that he had, in fact, been at that location, but that it was not a public event. He believed that he was being surveilled, and that the online messages were threatening. He was concerned for his safety as a result of viewing them.
- [54] Mr. Shahrooz believed that his online activities were also being surveilled. His campaign prepared a campaign website and, as a testing measure, made it go live for a 1-hour period in the middle of the night. Otherwise, the website was not accessible, or had its URL been announced. Within hours of the test, there were social media posts with screen shots of his website circulating. Mr. Shahrooz indicated that the only way that this could occur is if someone were constantly monitoring URLs that happened to include his name in them. He believed that ordinary critics of his campaign would not have engaged in this kind of monitoring.
- [55] There was also a letter writing campaign directed at the CPC leadership urging it not to green light Mr. Shahrooz's candidacy. [Under Party rules, the Party had to approve or "green light" nomination contestants before they could become the Party's candidate in the election.] This was done using an online platform that made it easy to send a letter to the Party. Mr. Shahrooz's campaign could not identify the organizers of the campaign.

- [56] Mr. Shahrooz attempted to alert the Party about the various issues that he believed were foreign interference related. For example, he recounted that he specifically forwarded the January 24 tweet to the CPC as an example of the several lies being spread from unknown accounts, and informing the CPC that they should be concerned about these kinds of attack.
- [57] He indicated that the party was not receptive. Mr. Shahrooz's impression was that the Party did not fully understand the nature of foreign interference or why the things that he was reporting were troubling.
- [58] Mr. Shahrooz was extremely frustrated by the online attacks against him, as well as the failure of the CPC to respond to the concerns he was raising.
- [59] Later, the January 24 X post was retweeted by a sitting member of the Ontario Legislative Assembly.⁴ Mr. Shahrooz did not claim that the MPP was acting at the behest of the Iranian government. However, he felt that the retweet effectively laundered and amplified the inauthentic campaign against him. While he and his campaign attempted to counter the narratives that were circulating, the negative messages were now reaching hundreds of thousands of persons, and there was little that he could do.
- [60] Mr. Shahrooz noted that the campaign against him was having an impact not only on himself but also his volunteers. He knew of individuals who wanted to support his candidacy but did not volunteer out of fear of what might happen to them or their family. One of his volunteers told him that they could no longer work on his campaign because their parents were planning to travel to Iran and they were afraid for their safety if they were associated to Mr. Shahrooz's campaign.
- [61] One week after the launch of Mr. Shahrooz's campaign, he was informed by the CPC that they were going to close the race shortly, meaning impose a deadline after which newly signed up members could not vote. Mr. Shahrooz believed that this would effectively end his candidacy, as his main opponent had been campaigning for months and had signed up more memberships than he had. He believed that, with more time, he

⁴ COM0000488.

would have made up the difference, but with the contest being cut off, he had no prospect of success.

[62] Mr. Shahrooz was never given an explanation for why the campaign was, in his view, cut short. He believes that the CPC had been scared away from his candidacy due to the inauthentic online controversy surrounding him.

[63] As a result, on February 22, 2024, he made a public announcement indicating that, due to both the foreign interference he faced and the quick end to the campaign, he would be withdrawing.⁵

[64] Following this announcement, he contacted the party directly to inform them of his choice. He has never heard anything back from the party.

[65] Ultimately, Mr. Shahrooz's campaign was cut short so quickly that he never actually filed the necessary paperwork with the CPC to formally become a nomination contestant.

6. Events Following the End of the 2024 Nomination Campaign

[66] Following his announced withdrawal, Mr. Shahrooz became aware of a letter writing campaign directed at the CPC asking for an investigation into the party's handling of Mr. Shahrooz's complaints. To the best of Mr. Shahrooz's knowledge, there has been no response to this campaign from the CPC.

[67] Following media reporting in February 2024 on the events of the nomination contest in Richmond Hill⁶, Mr. Shahrooz was contacted by the Royal Canadian Mounted Police. They wished to interview him about his allegations of foreign interference in the Richmond Hill nomination race. He agreed and was interviewed about his allegations. No response or follow-up has been received from the RCMP since.

⁵ COM0000488.

⁶ For example, see COM0000484 and COM0000486.

[68] Looking back at his experience in the nomination contest, Mr. Shahrooz described that while it does not impact his desire or resolve to speak out against human right injustices, it reduces his willingness to engage in the Canadian electoral process.

[69] Mr. Shahrooz also noted the particularities that exist within diaspora communities, such as the nuances of these communities and the role language can play. This can make it harder for mainstream entities to fully appreciate potential manifestations of foreign interference. He also noted the challenges posed by private networks through which false information and lies are spread, including the difficulty in countering these narratives, as well as the sheer volume of disinformation.



Résumé d'entrevue : Kaveh Shahrooz¹

Kaveh Shahrooz a été interrogé par les avocats de la Commission le 29 juillet 2024.

Notes aux lecteurs

- Les segments de texte entre crochets sont des notes explicatives fournies par les avocats de la Commission pour aider le lecteur.

1. Contexte

- [1] Kaveh Shahrooz est un avocat irano-canadien qui critique ouvertement l'actuel gouvernement iranien. Il s'est présenté à la course à l'investiture lors des élections fédérales de 2014 et de 2024.
- [2] M. Shahrooz est né en Iran en 1980. À la même époque, plusieurs membres de sa famille ont été emprisonnés par le gouvernement iranien durant une vaste campagne de répression contre les opposants présumés au régime. En 1988, son oncle a été exécuté lors d'exécutions massives de prisonniers politiques. La famille de M. Shahrooz a déménagé au Canada en 1990.
- [3] La dernière dernière fois que M. Shahrooz a visité l'Iran remonte à 2000. À l'heure actuelle, ni lui ni les membres de sa famille au Canada ne pensent qu'ils peuvent se rendre en Iran en toute sécurité.
- [4] M. Shahrooz est titulaire d'un diplôme de premier cycle en sciences politiques et en philosophie de l'Université de Toronto et d'un diplôme de droit d'Harvard. Il a principalement travaillé comme avocat. Il a également été conseiller principal en politiques à Affaires mondiales Canada, où il a travaillé sur les questions de droits de la personne. Il est un *senior fellow* à l'Institut MacDonald-Laurier.

¹ Traduction.

2. Militantisme lié à l'Iran

- [5] M. Shahrooz a expliqué qu'il s'intéressait aux droits de la personne et aux questions démocratiques touchant l'Iran depuis ses études en droit. Il se définit comme un critique du régime iranien qu'il n'hésite pas à dénoncer haut et fort.
- [6] Le militantisme de M. Shahrooz a pris plusieurs formes, notamment :
- a. la rédaction d'articles sur divers forums publics traitant des questions de droits de la personne et de l'Iran;
 - b. la participation à des conférences, notamment comme orateur;
 - c. la participation fréquente à des émissions télévisées;
 - d. l'organisation de manifestations et d'autres activités publiques;
 - e. l'exercice de lobbying auprès de parlementaires et de fonctionnaires.
- [7] M. Shahrooz a contribué à la création du Collectif pour la justice en Iran (Iran Justice Collective). Il s'agit d'un organisme canadien voué à la planification, à la coordination et au soutien des efforts déployés à l'extérieur de l'Iran afin que les prisonniers d'opinion, les victimes des violations des droits de la personne par le régime iranien et leur famille, les réfugiés et les dissidents iraniens soient mieux entendus. M. Shahrooz a également fourni des conseils juridiques et de l'aide à l'Association des familles des victimes du vol PS752.
- [8] En raison de son militantisme, M. Shahrooz est devenu une figure connue de la communauté irano-canadienne et, plus généralement, du public occidental. Il a également fait l'objet de reportages dans les médias d'État iraniens, qui l'ont dépeint comme un « suppôt de l'impérialisme occidental et du sionisme ».
- [9] M. Shahrooz a déclaré avoir toujours été victime de harcèlement en raison de ses activités de défense des droits. Il a notamment reçu des messages de menace, fait l'objet de publications diffamatoires et mensongères sur les médias sociaux et été victime de tentatives d'intrusion dans ses comptes numériques, notamment par des acteurs identifiés par Google comme bénéficiant du soutien de l'État iranien.

3. La diaspora iranienne au Canada

- [10] M. Shahrooz a décrit la diaspora iranienne au Canada comme vaste et en pleine croissance. Elle est relativement bien éduquée et économiquement prospère.
- [11] M. Shahrooz a expliqué que l'immigration de l'Iran vers le Canada s'est déroulée en plusieurs vagues, dont les sympathies politiques varient. Les premières vagues étaient composées de nombreuses personnes fuyant les persécutions politiques du gouvernement iranien. Il s'agissait généralement d'opposants au régime, ceux favorables à un changement de régime et à la démocratisation.
- [12] Les vagues d'immigration suivantes ont regroupé un nombre important de personnes qui ont choisi le Canada pour des raisons économiques. Dans bien des cas, ces personnes prospéraient sous le régime iranien et le soutiennent donc davantage. Elles sont souvent favorables à la normalisation des relations avec l'Iran et au resserrement des liens économiques entre les deux pays.
- [13] M. Shahrooz estime que la diaspora iranienne au Canada suscite l'intérêt du gouvernement iranien en raison de sa taille et du fait qu'une grande partie manifeste son opposition au régime et exprime ouvertement son opinion. L'immigration iranienne récente comprend des gens qui ont des liens étroits avec le régime iranien et ce dernier souhaite les protéger.

4. Les tactiques d'ingérence étrangère du régime iranien

- [14] M. Shahrooz a expliqué ce qu'il sait des tactiques d'ingérence étrangères iraniennes utilisées au Canada et leurs répercussions générales sur la communauté.

4.1 Activités d'ingérence étrangère

- [15] M. Shahrooz a indiqué que les groupes de militants et de dissidents craignaient généralement que l'Iran se livre à des violences directes à leur rencontre, même s'ils se trouvent à l'étranger. Cette crainte est alimentée par les événements des années 1980 et 1990, au cours desquels des campagnes coordonnées d'assassinats et

d'enlèvements ont été menées contre des dissidents vivant hors d'Iran, ainsi que par les récents enlèvements de dissidents et complots déjoués en vue de tels enlèvements.

- [16] Le gouvernement iranien menace également, implicitement ou explicitement, les membres de la famille des personnes de la diaspora qui vivent encore en Iran. M. Shahrooz a décrit un incident qui a suivi l'entrevue qu'il a donnée sur les ondes du service en langue persane de Voice of America. Un membre de sa famille résidant en Iran l'a contacté pour lui dire qu'un agent de sécurité du gouvernement lui avait rendu visite à son domicile peu après la diffusion de l'émission et l'avait interrogé sur sa relation avec M. Shahrooz.
- [17] M. Shahrooz a également fait état de la crainte de la communauté iranienne de participer à des manifestations politiques ou à des mouvements de protestation. Il a expliqué que les manifestants pouvaient y être photographiés et que les photos publiées sur les médias sociaux qui sont surveillés par le gouvernement iranien. Les personnes photographiées risquent alors d'être identifiées comme dissidentes et d'être prises pour cible, voire d'être arrêtées, si elles se rendent par la suite en Iran.
- [18] M. Shahrooz a également indiqué que le gouvernement iranien a pris des mesures pour infiltrer les organisations nationales canadiennes et en prendre le contrôle. Il se sert de ces organisations comme intermédiaires pour tenter d'influencer la politique intérieure canadienne, par exemple en normalisant le régime iranien aux yeux de l'opinion publique.
- [19] M. Shahrooz a également évoqué le harcèlement et le ciblage en ligne opérés par le gouvernement iranien au moyen de ce qu'on appelle communément sa « cyberarmée ». Celle-ci peut se servir de comptes de médias sociaux contrôlés par le gouvernement ou de robots pour calomnier des militants et des dissidents aux yeux de la communauté iranienne dans son ensemble. La cyberarmée est également utilisée pour amplifier les messages favorables au régime.
- [20] L'une des façons employées par le gouvernement iranien pour miner la crédibilité des dissidents – souvent par le biais des médias sociaux – est de les associer faussement à une organisation nommée les Mojahedin-e-Khalq, aussi appelée Organisation des moudjahiddines du peuple iranien.

4.2 Les Mojahedin-e-Khalq (MEK)

- [21] M. Shahrooz a décrit les Mojahedin-e-Khalq (« **MEK** ») comme une organisation controversée au sein de la communauté iranienne. Elle a vu le jour dans les années 1960 comme un mouvement islamomarxiste armé d'opposition au chah. Après la révolution de 1979, elle a été victime d'une répression de la part du gouvernement iranien. Ses membres se sont installés en Irak et, avec l'appui du gouvernement irakien, ont combattu le gouvernement iranien pendant la guerre Iran-Irak. De ce fait, les MEK sont largement considérés comme des traîtres au sein de la communauté iranienne. Au fil du temps, l'organisation a évolué vers ce que M. Shahrooz décrit comme une entité sectaire, ce qui a encore terni sa réputation dans la société iranienne.
- [22] M. Shahrooz a expliqué que le rôle joué par les MEK au sein de la communauté iranienne est difficile à comprendre pour les gens de l'extérieur. L'organisation est profondément impopulaire tant auprès des partisans du régime iranien que de ses opposants. Le régime iranien tente donc de discréditer ses opposants en alléguant qu'ils lui sont associés. Même si les MEK sont eux aussi opposés au gouvernement iranien, cette tactique peut être couronnée de succès en raison de la profonde impopularité de l'organisation dans la société iranienne en général.

4.3 Conséquences de l'ingérence étrangère

- [23] M. Shahrooz a décrit ce qu'il considérait comme les conséquences de l'ingérence étrangère. Il s'agit notamment de la crainte de critiquer les gouvernements étrangers et de l'hésitation à s'engager dans le processus politique canadien (que ce soit pour se présenter aux élections ou pour soutenir une campagne politique).
- [24] M. Shahrooz a fait remarquer qu'il peut être difficile pour des personnes de l'extérieur de s'apercevoir qu'il y a ingérence étrangère ou de comprendre comment celle-ci touche les membres de la communauté. En effet, il faut souvent une connaissance nuancée des opinions politiques, de la culture et de la langue d'une communauté de la diaspora pour contextualiser correctement les activités et reconnaître qu'il s'agit d'ingérence étrangère. Sans cette connaissance, les gens en dehors de cette

communauté peuvent également ne pas comprendre l'impact de l'ingérence étrangère sur les individus.

5. Expérience des campagnes à l'investiture

- [25] La circonscription fédérale de Richmond Hill est située dans la région du Grand Toronto, en Ontario. Elle comprend une vaste communauté d'origine iranienne, ainsi qu'une vaste communauté d'origine chinoise. M. Shahrooz estime qu'en raison de l'importance de sa population irano-canadienne, la circonscription est vulnérable à l'ingérence étrangère de la part de l'Iran.
- [26] M. Shahrooz a tenté à deux reprises d'obtenir l'investiture d'un parti en vue des élections fédérales dans la circonscription de Richmond Hill. En 2014, il s'est porté candidat à l'investiture du Parti libéral, sans succès. En 2024, il s'est porté candidat à l'investiture du Parti conservateur, mais s'est retiré peu après.

5.1 Course à l'investiture du Parti libéral en 2014

- [27] M. Shahrooz s'est toujours intéressé à la politique, en particulier aux affaires étrangères. En 2014, il a senti une occasion de s'impliquer personnellement. Il avait le sentiment que le public souhaitait un changement et certaines des idées exprimées par le Parti libéral lui plaisaient.
- [28] Il a qualifié de largement positive la réaction de la communauté iranienne à sa candidature. Toutefois, il a constaté que des rumeurs selon lesquelles il était associé aux MEK y circulaient – non pas dans les médias sociaux, mais plutôt au sein de groupes de communication privés, tels que des groupes informels fonctionnant par courrier électronique.
- [29] M. Shahrooz a expliqué qu'il avait déjà été accusé d'être associé aux MEK parce que son oncle, exécuté en 1988, était lié à l'organisation. En raison de ce lien familial, des allégations ont circulé à travers les années selon lesquelles il en était également membre. Cependant, lorsqu'il a lancé sa campagne à l'investiture, il a constaté que cette histoire se répandait rapidement au sein de la communauté.

- [30] M. Shahrooz a rappelé qu'en 2014, l'expression « ingérence étrangère » n'était pas très répandue et qu'il n'avait pas perçu son expérience en ces termes. Toutefois, rétrospectivement, il se souvient d'événements qui auraient pu être considérés comme de l'ingérence étrangère de la part de l'Iran.
- [31] Il se souvient notamment que, le jour de l'assemblée d'investiture, son adversaire – qui était également membre de la diaspora irano-canadienne, mais était considéré comme plus favorable au régime iranien – avait fait transporter par bus un grand nombre de membres de la communauté pour assister à la course. Selon lui, ces personnes ne semblaient pas savoir pourquoi elles avaient été amenées à participer à la course et elles s'étaient vu dire à leur arrivée qu'elles étaient là pour voter pour son adversaire. Il a noté qu'il n'y avait eu pratiquement aucune vérification du droit de vote des personnes arrivées là par autobus.
- [32] M. Shahrooz a mentionné la façon dont la Commission a relaté la course à l'investiture de 2019 dans la circonscription de Don Valley-Nord. [Ce sujet a été abordé à la section 6.2 du *Rapport initial* de la Commission.] Il a indiqué que le récit du transport par autobus à Don Valley-Nord correspondait à ce qu'il avait observé à Richmond Hill en 2014. M. Shahrooz a toutefois précisé qu'il était difficile de faire la distinction entre l'ingérence étrangère et les « bassesses ordinaires » de la politique partisane.

5.2 Militantisme politique en 2014–2024

- [33] M. Shahrooz a expliqué qu'entre sa campagne infructueuse à l'investiture de 2014 et le lancement de sa candidature à l'investiture de 2024, il s'est mis à critiquer encore plus ouvertement le gouvernement iranien. C'est au cours de cette période qu'il a mené la plupart de ses actions publiques de lutte contre le régime, ce qui lui a permis de se faire connaître en tant que défenseur de la cause iranienne.
- [34] Pendant cette période, M. Shahrooz a également commencé à écrire sur l'ingérence étrangère. Il a expliqué qu'il avait pris conscience du risque que des États étrangers cherchent à influencer les élections canadiennes lors de sa participation à la course à l'investiture libérale en 2014. À partir de ce moment-là, il a constamment prêté attention à de telles questions, notamment à l'occasion de courses à l'investiture et des élections

générales dans l'ensemble du pays. Il s'est par exemple souvenu d'un reportage sur un chef religieux local au Canada qui aurait été lié au régime iranien.

[35] M. Shahrooz a également indiqué avoir eu diverses discussions avec des membres de la communauté iranienne, notamment au sujet d'une institution locale considérée comme servant de façade au régime iranien, et avec des personnes impliquées en politique (notamment sur la question précise des courses à l'investiture).

[36] Son expérience et ses observations dans ce domaine l'ont amené à publier deux articles sur l'ingérence étrangère : (1) un article intitulé « Foreign influence from Iran in Canada is a real concern » dans le *Toronto Sun* en février 2019² et (2) un article intitulé « Canada needs to fix its democratic blind spot : nomination contests » sur le site Web de l'Institut Macdonald-Laurier en novembre 2019.³

5.3 Course à l'investiture du Parti conservateur en 2024

[37] En 2023, M. Shahrooz a été contacté par de hauts responsables du Parti conservateur du Canada (« **PCC** ») pour l'encourager à se porter candidat à l'investiture du parti dans la circonscription de Richmond Hill. Il était réticent à se présenter. L'une des raisons était qu'il pensait que Richmond Hill serait ciblée par de l'ingérence étrangère de la part de l'Iran et que s'il s'y présentait, il serait lui-même visé. Il a proposé d'autres circonscriptions dans lesquelles poser sa candidature, mais la direction du PCC n'était pas intéressée par ces options.

[38] M. Shahrooz croyait que Richmond Hill pouvait être ciblée par de l'ingérence étrangère de par l'importance des communautés des diasporas iraniennes et chinoises, ainsi que ses antécédents en tant que militant des droits des Iraniens.

[39] M. Shahrooz a eu d'autres entretiens avec de hauts responsables du PCC en janvier 2024, qui ont continué à l'exhorter à se porter candidat à l'investiture du parti. Ils lui ont affirmé que Richmond Hill était une circonscription que le PCC pouvait gagner et

² COM0000487.

³ COM0000483.

que pour obtenir l'investiture, il lui suffisait de faire du porte-à-porte et de recruter des membres.

- [40] M. Shahrooz a finalement décidé de se présenter à l'investiture du PCC. Il a pris des mesures élémentaires pour se protéger contre les menaces d'ingérence étrangère, comme limiter l'accès au système informatique de sa campagne pour réduire les risques de piratage et élaborer un plan de communication pour contrer d'éventuelles nouvelles allégations d'association avec les MEK.
- [41] Le PCC n'a pas fourni d'informations ou de conseils à M. Shahrooz sur la manière de se protéger contre les menaces d'ingérence étrangère.
- [42] M. Shahrooz a expliqué qu'il avait à plusieurs reprises fait part au PCC de ses craintes quant à la possibilité d'une ingérence étrangère dans les courses à l'investiture dans Richmond Hill. Il a ajouté que le parti avait pris acte de la menace, mais n'y avait pas donné suite.
- [43] Avant même que M. Shahrooz n'annonce officiellement son intention de briguer l'investiture du PCC, la communauté iranienne du Canada a été mise au courant de ses intentions. Lorsque cela est arrivé, à la fin du mois de janvier ou au début du mois de février 2024, il a constaté une augmentation considérable des critiques en ligne à son égard.
- [44] M. Shahrooz a été interrogé sur la raison pour laquelle il pensait que les attaques en ligne contre lui relevaient de l'ingérence étrangère et non du débat politique ordinaire. Il a expliqué que son équipe avait examiné les comptes de médias sociaux utilisés pour l'attaquer et qu'ils s'étaient révélés très suspects. La plupart des attaques dont il avait fait l'objet provenaient de comptes censés être des critiques intransigeants du régime. M. Shahrooz a expliqué que s'il avait été attaqué par des comptes favorables au régime, cela l'aurait en fait aidé en renforçant sa crédibilité d'opposant au gouvernement iranien. Cependant, lorsque son équipe de campagne a analysé ces comptes, elle a découvert que la plupart d'entre eux avaient auparavant servi à diffuser des points de vue favorables au gouvernement. M. Shahrooz pensait que ces comptes avaient été intentionnellement détournés pour discréditer les critiques du régime comme lui aux yeux de l'ensemble de la diaspora iranienne.

- [45] Les attaques contre M. Shahrooz ne correspondaient pas non plus à l'identité supposée des auteurs. M. Shahrooz a noté que l'une des attaques lancées contre lui à partir de ces comptes prétendait qu'il avait injustement diffamé certains membres de la communauté iranienne. M. Shahrooz a expliqué que cette allégation faisait référence aux déclarations qu'il avait faites sur les membres du « lobby iranien ». Le lobby iranien est le nom donné par M. Shahrooz à un groupe informel de personnes et d'organisations qui s'efforcent de normaliser le régime iranien aux yeux de la population canadienne en blanchissant les crimes qu'il commet.
- [46] M. Shahrooz a expliqué qu'il serait absurde que des militants prétendument opposés au régime le critiquent pour avoir diffamé le lobby iranien, car tous les militants anti-régime partageraient la même opinion négative au sujet de ce lobby. La seule explication logique serait que les critiques à propos de ses commentaires sur le lobby iranien émanent d'un acteur favorable au régime.
- [47] Plusieurs de ces comptes ont repris les allégations selon lesquelles M. Shahrooz était affilié aux MEK. En plus de faire référence à son oncle, ils affirmaient également qu'un autre parent, plus éloigné, de M. Shahrooz était membre de cette organisation. Bien que cela soit vrai, M. Shahrooz a fait remarquer que son lien avec ce parent n'était pas de notoriété publique. Il n'avait jamais parlé publiquement de ce parent, qui portait d'ailleurs un autre nom de famille. Plusieurs comptes en ligne en ont également publié des photos de ce parent. M. Shahrooz se serait attendu qu'on soit au courant de sa relation avec son oncle, mais pas de celle avec l'autre membre de sa famille. Il estime que seule une personne ayant des liens avec le gouvernement ou les services de sécurité iraniens pourrait détenir une telle information.
- [48] On a montré à M. Shahrooz une publication sur la plateforme X (autrefois Twitter),⁴ qu'il a identifiée comme une des attaques en ligne qu'il avait subies. Il a indiqué que cette publication, parue le 24 janvier 2024, contenait des allégations selon lesquelles il était lié aux MEK. Plus précisément, elle prétendait que M. Shahrooz avait reçu des fonds

⁴ COM0000488.

des MEK pour sa campagne, qu'il se présentait comme un avocat alors qu'il ne détenait pas de permis d'exercice et qu'il poursuivait ses détracteurs pour les faire taire.

- [49] La publication comportait également plusieurs photos et captures d'écran de divers événements et allocutions. Par exemple, elle présentait de nombreuses photos d'Irwin Cotler et de Justin Trudeau, dont certaines avec M. Shahrooz. Ce dernier a expliqué que la publication prétendait que M. Cotler avait plaidé pour que les MEK soient retirés de la liste canadienne des entités terroristes et que, puisque M. Shahrooz et M. Cotler se connaissaient, M. Shahrooz avait contribué à cette démarche. M. Shahrooz a déclaré que cette affirmation était absolument fausse, d'autant plus que M. Cotler n'était plus député lorsque les MEK avaient été retirés de la liste en question.
- [50] Cette même publication sur X du 24 janvier incluait une vieille photo retrouvée dans la galerie de presse du Parlement et portant sur un événement commémoratif des massacres de 1988 en Iran, sur laquelle figurait M. Shahrooz. Une des autres personnes sur la photo était mariée à un homme dont des membres de la famille étaient associés aux MEK. L'auteur de la publication a utilisé ce fait pour relier M. Shahrooz aux MEK. M. Shahrooz a indiqué qu'il avait fallu beaucoup de temps et d'énergie pour mettre au jour un tel lien, et qu'il était improbable qu'un critique ordinaire situé au Canada ait pu le faire.
- [51] La publication comprenait également des captures d'écran illustrant l'adhésion et la participation de M. Shahrooz à diverses organisations de défense des droits, ainsi que divers messages dans les médias sociaux qu'il avait publiés au sujet des droits des minorités (p. ex. communauté LGBTQ, Journée internationale des femmes, célébrations de l'Aïd el-Fitr).
- [52] M. Shahrooz a estimé que les attaques dont il faisait l'objet sur Internet s'accroissaient à un rythme anormal. Il a noté qu'à deux reprises pendant la course, en l'espace de deux semaines, son nom était en tendance sur X. Selon lui, il n'était pas concevable qu'il fasse l'objet d'un intérêt « organique » suffisant pour devenir une tendance sur X. Le fait d'être candidat à l'investiture d'un parti n'aurait pas attiré l'attention nécessaire sans une certaine manipulation.

- [53] M. Shahrooz a noté également des commentaires en ligne qu'il a interprétés comme des menaces contre lui. Par exemple, une publication sur les médias sociaux a indiqué qu'il organisait des réunions dans un certain Tim Hortons et était accompagnée de déclarations menaçantes. M. Shahrooz a expliqué qu'il s'était effectivement rendu à cet endroit, mais pas pour une activité publique. Il pensait qu'il était surveillé et que les messages en ligne constituaient des menaces. Ces messages l'avaient rendu inquiet pour sa sécurité.
- [54] M. Shahrooz pensait que son activité en ligne était également surveillée. Son équipe de campagne a créé un site Web et, à titre de test, l'a mis en ligne pendant une heure au milieu de la nuit. Le site n'était pas accessible en dehors de ce créneau et son URL n'avait pas été rendue publique. Dans les heures qui ont suivi le test, des messages comprenant des captures d'écran du site ont circulé dans les médias sociaux. M. Shahrooz a affirmé que la seule manière que cela avait pu se produire était qu'une personne surveillait en permanence les URL contenant son nom. Il pensait que les critiques ordinaires de sa campagne ne se seraient pas livrés à ce type de surveillance.
- [55] Un envoi massif de lettres à l'intention de la direction du PCC a également été organisé afin d'inciter le parti à ne pas donner son feu vert à la candidature de M. Shahrooz. [Selon les règles du parti, ce dernier doit approuver les candidats à l'investiture ou leur « donner son feu vert » pour qu'ils puissent ensuite être candidats aux élections.] Cette démarche a été effectuée à l'aide d'une plateforme Web facilitant l'envoi de lettres au parti. L'équipe de campagne de M. Shahrooz n'a pas pu identifier les organisateurs de cet envoi massif.
- [56] M. Shahrooz a tenté d'alerter le parti sur différents problèmes qui, selon lui, étaient liés à l'ingérence étrangère. Par exemple, il a relaté qu'il avait spécifiquement transmis la publication du 24 janvier au PCC comme exemple des nombreux mensonges diffusés par des comptes inconnus et qu'il avait averti le parti que ce dernier devait s'inquiéter de ce type d'attaques.
- [57] Il a déclaré que le parti n'avait pas été réceptif. M. Shahrooz a eu l'impression que ce dernier ne comprenait pas bien la nature de l'ingérence étrangère et la raison pour laquelle les faits qu'il avait rapportés étaient troublants.

- [58] M. Shahrooz a été extrêmement irrité des attaques en ligne dont il a fait l'objet ainsi que de l'absence de réaction du PCC aux préoccupations qu'il a soulevées.
- [59] Par la suite, le message du 24 janvier publié sur X a été partagé par un député provincial de l'Ontario.⁵ M. Shahrooz n'a pas prétendu que le député en question avait agi à la demande du gouvernement iranien, mais il a estimé que le partage avait effectivement avalisé et amplifié la campagne montée de toute pièce contre lui. Bien que son équipe de campagne et lui-même aient tenté de contrer les récits qui circulaient, les messages négatifs atteignaient désormais des centaines de milliers de personnes et qu'il n'y pouvait rien faire.
- [60] M. Shahrooz a fait remarquer que la campagne menée contre lui avait un impact non seulement sur lui-même, mais aussi sur ses bénévoles. Il connaissait des personnes qui souhaitaient soutenir sa candidature, mais qui ne se sont pas portées volontaires par peur de ce qui aurait pu leur arriver ou arriver à leur famille. L'un de ses bénévoles lui a déclaré qu'il ne pouvait plus travailler pour sa campagne parce qu'il craignait pour la sécurité de ses parents, qui prévoyaient de se rendre en Iran, s'ils étaient associés à la campagne de M. Shahrooz.
- [61] Une semaine après le lancement de sa campagne, M. Shahrooz a été informé par le PCC qu'il allait bientôt mettre fin à la course, c'est-à-dire imposer une date limite au-delà de laquelle les membres nouvellement inscrits ne pourraient plus voter. Pour M. Shahrooz, cela revenait à mettre fin à sa candidature, car son principal adversaire faisait campagne depuis des mois et avait obtenu plus d'adhésions que lui. Selon lui, avec plus de temps, il serait parvenu à combler l'écart, mais la course étant interrompue, il n'avait aucune chance de l'emporter.
- [62] M. Shahrooz n'a jamais reçu d'explication sur les raisons pour lesquelles la campagne avait été, selon lui, écourtée. Il croit que le PCC a été effrayé par sa candidature en raison de la controverse créée artificiellement en ligne.

⁵ COM0000488.

- [63] Par conséquent, il a annoncé publiquement le 22 février 2024 qu'il se retirait en raison de l'ingérence étrangère à laquelle il était confronté et de la fin hâtive de la campagne.⁶
- [64] Après cette annonce, il a communiqué avec le parti pour l'informer de sa décision, mais il n'a jamais reçu de réponse.
- [65] En fin de compte, la campagne de M. Shahrooz a été interrompue si rapidement qu'il n'a jamais déposé les documents nécessaires auprès du PCC pour devenir officiellement candidat à l'investiture.

6. Événements suivant la fin de la course à l'investiture de 2024

- [66] Après l'annonce de son retrait, M. Shahrooz a appris qu'un envoi massif de lettres avait été entrepris pour demander au PCC une enquête sur la manière dont le parti avait traité les plaintes de M. Shahrooz. À sa connaissance, le PCC n'a pas réagi à cet envoi.
- [67] Suite aux rapports dans les médias en février 2024 qui racontait les événements de la course à l'investiture de Richmond Hill,⁷ M. Shahrooz a été contacté par la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Celle-ci désirait l'interroger sur ses allégations d'ingérence étrangère dans la course à l'investiture dans Richmond Hill. Il a accepté de s'entretenir avec la GRC, mais il n'y a pas eu de réponse ou de suivi de la part de celle-ci.
- [68] Revenant sur son expérience avec la course à l'investiture de Richmond Hill, M. Shahrooz a déclaré que, bien qu'elles n'aient pas eu d'incidence sur son désir de s'élever contre les violations des droits de la personne et sur sa détermination, elles avaient émoussé sa volonté de s'engager dans le processus électoral canadien.
- [69] M. Shahrooz a également souligné les particularités des communautés de la diaspora, telles que ses caractéristiques nuancées et le rôle que la langue peut y jouer. Il peut donc être difficile pour les entités conventionnelles de bien évaluer les possibles manifestations d'ingérence étrangère. Il a également souligné les défis posés par les

⁶ COM0000488.

⁷ Voir, par exemple, COM0000484 et COM0000486.

réseaux privés par lesquels les fausses informations et les mensonges sont diffusés, notamment la difficulté de contrer ces récits, ainsi que l'ampleur même de la désinformation.